

# SOCIÉTÉ AFRICAINE DE TRAVAUX, Alger



Coll. Serge Volper

Société Africaine de Travaux  
Société anonyme au capital de un million de francs  
divisé en 10.000 actions de 100 francs libérées de moitié  
Siège social à Alger, 28, boulevard Carnot  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Meyer, notaire à Alger, en date du 18 juillet 1924

TITRES FRANÇAIS 10 c. POUR 100 FR.  
ABONNEMENT

UNE PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR  
SANS VALEUR NOMINALE

Un administrateur (à gauche) : Charles Thévenet  
Un administrateur (à droite) : Robert Chansarel  
Alger, le 31 décembre 1924.  
Société d'impression Artis, Paris

---

Société Africaine de Travaux  
(*Les Travaux*, 9 août 1924)  
(*La Journée industrielle*, 13 août 1924)

Par devant Me Meyer, notaire à Alger, vient d'être constituée pour une durée de cinquante années, une société anonyme dite Société Africaine de Travaux, au capital de un million de francs, entièrement souscrit en espèces, dont le siège social est à Alger, 28, boulevard Carnot, et le bureau de Paris, 61, avenue Victor-Emmanuel-III.

Cette société, qui s'occupe d'entreprises générales de travaux publics et béton armé, reprend en Afrique du Nord le fonds d'entreprise d'une société métropolitaine et se trouve dès sa constitution en pleine activité avec des chantiers importants à Oran : égouts, écoles communales, réfrigérant, etc. ; Orléansville : Banque de l'Algérie, bains-douches municipaux, etc. ; Constantine : maisons à bon marché, église, annexe de l'hôpital, ponts, etc.

Les premiers administrateurs sont : MM. Charles Thévenet, administrateur de sociétés à Alger, président du conseil d'administration ; la Société centrale d'études et d'entreprise générale\*, à Paris, vice-président ; M. Robert Chansarel, à Alger et à Paris, administrateur délégué ; MM. Barrabino, entrepreneur à Rabat ; R. Cassinelli, docteur en droit, à Paris ; Combescot, administrateur de sociétés à Paris ; H. Ferrando, industriel, président de la chambre de commerce de Constantine ; H. Harlé, administrateur de sociétés, à Paris ; Lecoq-Vallon, industriel, à Bône ; Adolphe Sichel, banquier, à Paris.

---

Résultats d'adjudication  
(*La Journée industrielle*, 20 avril 1926, p. 7, col. 4)

— Kenenda. Mairie. — 24 mars. — Cave coopérative, agrandissements, 490.000 francs. Adj. : Société Africaine de Travaux, à Alger, rabais 1 %.

---

NOUVEAU MUSÉE D'ORAN.  
(*L'Écho d'Oran*, 25 août 1928)

Les travaux de construction du nouveau musée d'Oran vont incessamment commencer.

La commission compétente du commissariat général du centenaire vient de se réunir à Alger et, après examen de diverses propositions, a décidé de confier les travaux à une de nos importantes entreprises oranaises : « La Société Africaine de Travaux. »

---

NOUVELLES LOCALES  
(*L'Écho d'Oran*, 28 août 1930)

ACCIDENT DU TRAVAIL — Mohammed ben Brahim, âgé de 30 ans, au service de la Société africaine de travaux, a été hospitalisé hier matin, à 8 heures, à la suite d'un accident du travail.

---

Convocation AGO  
S.A., 1 MF  
Siège : 10, rue Schneider, Oran  
(*L'Écho d'Oran*, 9 juin 1932)

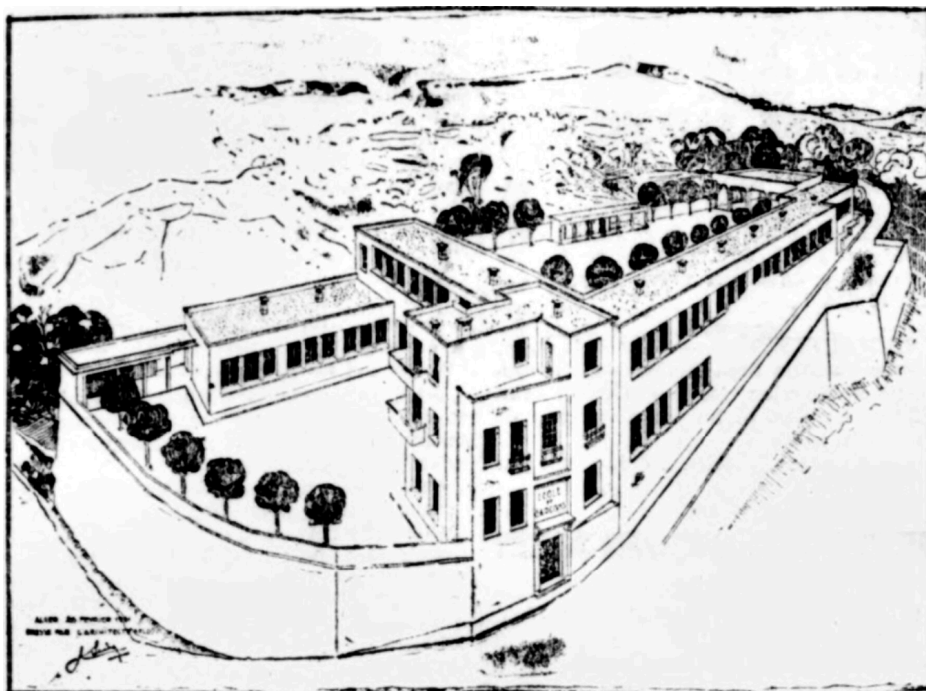
---

### LE PROBLÈME SCOLAIRE À ORAN.

---

La nouvelle école du ravin Raz-El-Aïn  
(*L'Écho d'Oran*, 9 juin 1932)

Les travaux de construction sont déjà très avancés. Comprenant 17 classes, elle pourra recevoir de 700 à 800 garçons. — Son coût s'élèvera à 1.800.000 francs.



L'école de garçons en construction au ravin Raz-el-Aïn  
À gauche, la route du ravin ; à droite, le raidillon conduisant aux Planteurs

À l'entrée du ravin Raz-El-Aïn, presque aux portes de la place des Quinconces, un vaste bâtiment s'élève à l'angle même de la route et du raidillon qui mène au parc national des Planteurs.

Cette audacieuse construction, qui prend possession d'un mur de soutènement en éperon, retient la curiosité des passants. Bâtiment administratif ? Immeuble particulier ? Habitation à bon marché ? Casino ?... Rien de tout cela ! C'est la Colonie qui fait édifier, en cet emplacement, une belle école à dix-sept classes pour sept à huit cents

élèves et réservées aux garçons qui sont actuellement reçus à l'École Sédiman, ce qui donnera davantage de place, ensuite, dans celle-ci, pour les filles et les petites de la maternelle.

Comme le montre la vue perspective ci-contre, la grande déclivité du terrain a conduit l'architecte, M. Seiller, à tirer très heureusement parti de la disposition difficile des lieux en prévoyant six classes, un préau, une salle de réunion pour les maîtres et une installation sanitaire avec une cour donnant sur la route du ravin Raz-El-Aïn, et onze classes, un préau, de vastes galeries, un vestibule pour la sortie des élèves, une installation sanitaire et une cour, au niveau supérieur du terrain.

L'entrée de l'école, par le raidillon des Planteurs, comprend un vestibule, le bureau du directeur et l'appartement du concierge.

Entre le rez-de-chaussée et l'étage, à un niveau intermédiaire, se trouve l'appartement du directeur, soit : une galerie de réception, une salle à manger, un salon, trois chambres, une cuisine, des W.-C. et une salle de bain.

L'appartement d'un instituteur-adjoint, comprenant : un vestibule, une salle à manger, une chambre, une cuisine, des W.-C. et un cabinet de toilette, aura accès sur une petite terrasse.

Les salles de classes n'auront rien de commun avec celles que la plupart d'entre nous connurent dans leur jeunesse, salles tristes, sans lumière, sans air... Elles seront vastes; de grandes baies y laisseront entrer à profusion la clarté du jour avec l'air vivifiant des pins.

Cette construction, menée avec célérité par la Société africaine de travaux, coûtera, compte tenu des rabais d'adjudication, 1.800.000 francs environ. Il est probable, à moins d'événements imprévisibles, qu'elle pourra être entièrement terminée à la fin de cette année et ouverte aussitôt à l'enseignement.

L'emplacement de cette école en fait une des mieux situées de la ville. Cependant, il sera indispensable de songer à couvrir les eaux polluées qui coulent dans le ravin Raz-El-Aïn pour s'engouffrer dans l'égout de la place des Quinconces. Car il ne faudrait pas que le bon effet de l'air des pins soit détruit par des odeurs pestilentielles et dangereuses pour la santé des enfants.

Enfin, cette école pourrait être l'occasion de fixer dans la mémoire des écoliers le souvenir d'un illustre Français, qui fut comme eux un modeste élève de l'école primaire et qui vient de tomber lâchement assassiné: on devrait l'appeler : École Paul-Doumer.

EUGÈNE CRUCK.

---

#### TRIBUNAUX

(*Le Petit Bleu*, 2 juin 1934, p. 3, col. 1)

5<sup>e</sup> Chambre. — Société Africaine de Travaux contre Saint-Frères.

---

#### AU CONSEIL D'ÉTAT

ANNULATIONS D'ARRÊTÉS  
(*L'Écho d'Oran*, 9 juillet 1936)

Le Conseil d'État, sur requête de la Société Africaine de Travaux, a annulé un arrêté du conseil de préfecture d'Oran, en date du 26 novembre 1932, rejetant sa demande en paiement. par l'Office communal d'habitations à bon marché d'Oran, d'une somme

qui lui serait due pour travaux supplémentaires dans la construction de groupes d'habitations.

---

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE TRAVAUX  
(BALO, 19 juillet 1937)

Société anonyme au capital de 1 million de francs.  
10, rue Schneider, Oran.

DEUXIÈME CONVOCATION  
Première insertion.

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 28 juin n'ayant pas réuni le quorum, MM les actionnaires sont convoqués, à nouveau, en assemblée générale extraordinaire le lundi 9 août 1937, à quinze heures, au siège social.

Ordre du jour.

- 1° Dispositions à prendre après examen de la situation financière sociale ;
- 2° Modifications aux statuts ;
- 3° Questions diverses.

Le conseil d'administration.

---